



**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT
TATTES / GROS-CHENE / RACETTES
DU JEUDI 5 MAI 2023**

Présidente :	Madame Nuria Nicolet Aebischer	Secrétaire :	Madame Mélanie Misteli
Membres présents :	M. Nexhmedin Arifi, Mme Chloé Bing-Kovacs, Mme Daniela Faria de Castro, Mme Maria Fusco, Mme Alexandra Gurtler, Mme Sandrine Heinle, M. Thierry Hiltbrand, Mme Aurélie Larsen, Mme Anne Maillefer, M. Vladimir Parejas, M. Patrick Schmitt, M. Ricardo Serigado, Mme Sandra Teixeira, Mme Isabelle Vaucher, M. Maxime Voce		
Membre invité :	M. Jonas Salamoun, stagiaire éducateur		
Membres excusés :	Mme Katia Iria Costa, Mme Caroline Schenkel Stubi, Mme Laurence Tisma, Mme Valérie Wohlhauser		
Membres absents :	Mme Valérie Traore-Baumgartner		

Point 1. Coffre à jouer : suites

Le projet du coffre à jouer dans le préau de l'école des Tattes avance. Pour rappel, celui-ci consiste à mettre à la disposition des enfants, lors de certaines récréations, des objets de la vie courante, signifiants (par exemple un clavier d'ordinateur) et non signifiants (par exemple un bout de bois) et de les inciter à les détourner, à inventer des jeux et construire des histoires en faisant travailler leur imagination.

Suite à une demande de l'école, la Commune a accepté de fournir le contenant. M. Thierry HILTBRAND pense que plusieurs éléments permettraient de ranger plus facilement les objets. Monsieur Harald HUTTENLOCHER, artisan-menuisier, prendra contact avec Monsieur Dini ARIFI pour tenir compte des besoins exacts des enseignants et enseignantes et trouver le meilleur emplacement dans le préau.

Afin de mener ce projet dans les meilleures conditions, le corps enseignant vient du suivre une formation. Il est en effet important que les professionnels se coordonnent sur la façon d'accompagner les enfants et que le cadre d'activité et de jeu des élèves soit parfaitement posé.

Point 2. Bâtiments et locaux

Remplacement des bureaux par des tables ajustables

Les enseignants du cycle élémentaire de l'école des Racettes aimeraient réaménager l'espace de leur classe en remplaçant les bureaux des élèves avec des tables réglables en hauteur.

En effet, les pupitres, qui imposent un travail statique et individuel, prennent beaucoup trop de place, alors que la tendance pédagogique d'enseignement est plutôt centrée sur des activités en mouvement, souvent en groupes.

De plus, les responsables de bâtiment doivent chaque année faire de gros déplacements entre les classes et les écoles, selon les degrés prévus pour la rentrée suivante, ce qui ne serait plus le cas avec du mobilier ajustable.

Madame Maria FUSCO a déjà installé le matériel à disposition dans l'école, mais cela ne suffit pas à équiper toutes les classes concernées.

Madame Nuria NICOLET AEBISCHER mentionne qu'il est important que ce genre de demandes soit faite de manière réfléchie entre les enseignants, et surtout durable. Elle pense que les tables pourraient être fournies, si ce n'est en une fois, en tout cas au fur et à mesure du renouvellement du matériel. Ce souhait sera mentionné dans la liste des demandes de fin d'année envoyée à Monsieur Eric DONZE.

A l'école du Gros-Chêne, une demande similaire pour une classe a déjà été transmise.

Fontaines à eau à l'école des Racettes

Madame Isabelle VAUCHER pense qu'il serait intéressant de demander à la Commune l'installation d'une fontaine à eau dans le préau de l'école des Racettes.

Les enseignantes des Racettes expliquent que ce point a été discuté lors du conseil des enfants, et que, justement, une demande en ce sens a été soumise dernièrement par les élèves au Conseil administratif.

Madame Alexandra GURLER a souvenir d'une demande identique refusée dans une autre école, pour des motifs justifiés. Elle se renseignera sur le suivi de la lettre des enfants.

Point 3. Sucre à l'école

Madame Vaucher voudrait parler des actions qui ont été menées à l'école des Racettes concernant les goûters sucrés amenés à l'école. Elle comprend l'importance de sensibiliser les enfants à manger des aliments sains, mais regrette qu'ils ne peuvent amener, de temps en temps, un cake sucré, ou des chips lors des sorties scolaires par exemple.

Le corps enseignant se rend compte que le message a peut-être été mal interprété par certains enfants, car il n'est pas question d'une interdiction drastique de tout aliment sucré ou gras à l'école, mais simplement d'une attention portée à ce que cela ne soit pas une habitude quotidienne. Aucun goûter n'est d'ailleurs retiré aux enfants, sauf si ce sont des bonbons ou des chips.

Les enseignantes et enseignants feront une communication pour rassurer les enfants et leurs parents.

Point 4. Effectifs et prévisions pour la rentrée 2023 24

Les effectifs de l'établissement sont stables. L'organisation des classes sera donc à peu près similaire pour la prochaine rentrée, à priori aucune classe ne sera fermée.

Actuellement, nous avons 534 élèves et des écoles plutôt petites par rapport à certains établissements du canton. Cette configuration permet des échanges privilégiés, car il est plus facile de se connaître les uns et les autres. Entre 2004 et 2023, les effectifs ont augmenté de 10% sur la Commune d'Onex.

Le délai de la construction de la nouvelle école se prolonge. Un projet de cette ampleur est toujours compliqué à réaliser car, le temps que toutes les autorisations soient validées, il arrive que les normes changent et que les plans doivent être revus.

Point 5. Echange d'informations concernant la fin de l'année scolaire

Communications du parascolaire

Monsieur Patrick SCHMITT annonce diverses activités organisées par le parascolaire :

- Pour les écoles des Tattes et Gros-Chêne, la "para fiesta" sera prévue le 16 juin ;
- A l'école des Racettes, la date d'un rallye sera communiquée ultérieurement ;
- Avec la participation de la Commune, un cours d'équitation sera offert aux élèves de 8P.

Finalement, les élèves de l'école des Racettes sont actuellement 2^{ème} du secteur au tournoi de foot. Ils ne participeront par contre pas à la finale cantonale.

Communications de la Commune

La réception officielle pour les enseignant.e.s aura lieu le 22 juin à 18h30.

Les promotions se dérouleront sous leur ancienne forme, le 30 juin. Le parcours du cortège sera également identique aux années précédentes.

Les maîtresses et maîtres adjoints prévoient de demander une réunion avec la Commune pour parler de divers points, dont le parcours du cortège, qui est trop long pour les enfants. Madame Gurtler précise que le trajet est historique, le but étant de passer dans tous les quartiers d'Onex, et que la volonté politique actuelle est qu'il reste tel quel.

Même si Madame Anne MAILLEFER est du même avis que ses collègues, elle a remarqué que ces promotions sont effectivement attendues autant par les parents et les enfants que par les aînés qui aiment se mettre sur leur balcon pour admirer les classes. Cette fête est finalement une occasion de réunion pour tous les habitants de la ville d'Onex.

Point 5. Points divers

Les élèves de l'école des Racettes ont écrit une carte pour remercier Madame Gurtler, ainsi que la Commune, pour la distribution des petits pains distribués lors des goûters sains.

Monsieur Maxime VOCE participe pour la dernière fois au conseil d'établissement, car son fils sera au cycle l'année prochaine. Monsieur Voce a été, en tant que président de l'APE-RO entre autres, un parent précieux pour l'école des Racettes. Porté par ses valeurs de partage, il a toujours tenté de créer du lien entre les parents et l'école et a organisé de nombreux événements. Même lorsque l'association s'est dissoute, il a continué de participer à l'organisation d'activités avec les enseignantes et enseignants, dont la fameuse préparation de la soupe de l'Escalade. Nous le remercions vivement au nom de toute l'école pour son implication et lui souhaitons bonne suite.

La séance est levée à 20h40

Dates des prochains conseils d'établissement 2023-2024 :

- **mardi 14 novembre 2023**
- **jeudi 2 mai 2024.**